



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
VERSAILLES

TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES
à compter du 01/01/2025 - L.n°2023-1059 du 20 nov. 2023

DIFFICULTES DES ENTREPRISES - FICHES PRATIQUES

Les conditions d'ouverture d'une procédure collective

DECLARATION ET VERIFICATION DES CREANCES